

PAR COURRIEL

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, Bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite à la question publiée au feuillet du 17 février 2022, par le député de Rimouski, Monsieur Harold Lebel, concernant l'engagement du gouvernement au projet de campus de médecine vétérinaire déposé par l'Université de Montréal et l'UQAR.

Les solutions voulant diminuer les impacts de la pénurie de médecins vétérinaires dans le secteur bioalimentaire sont une priorité pour le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Mon ministère travaille sans relâche à la mise en œuvre de plusieurs initiatives pour maintenir l'accessibilité aux services vétérinaires en abattoir, en cliniques privées et chez les producteurs agricoles dans toutes les régions du Québec. Pour ce faire, le MAPAQ collabore avec tous les acteurs impliqués, dont l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ) et la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Certaines de ces mesures sont énumérées ci-dessous, notamment :

- Un projet de règlement concernant la délégation d'actes réservés a été déposé à l'Office des professions du Québec par l'OMVQ, le 28 février dernier;

...2

N/Réf. : 2022-02-18-020

200, chemin Sainte-Foy, 12^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : 418 380-2525
Télécopieur : 418 380-2184
ministre@mapaq.gouv.qc.ca

- Un projet de règlement concernant la révision du processus d'admission à l'OMVQ pour les nouveaux arrivants est également en cours;
- Un relèvement salarial a été négocié pour les médecins vétérinaires du MAPAQ et une prime a été instaurée pour les heures réalisées en abattoir;
- Une sollicitation des médecins vétérinaires en pratique privée a été initiée pour l'exercice en abattoir;
- Des médecins vétérinaires dispensent des conférences sur une base hebdomadaire à des étudiants de la Faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe dans le cadre du cours de médecine réglementée;
- Des stages en abattoirs ont eu lieu pour familiariser les étudiants en médecine vétérinaire au travail en abattoir;
- Publication permanente depuis d'une offre d'emploi de médecins vétérinaires sur le site du Conseil du Trésor;
- Participation de médecins vétérinaires du Ministère au Salon virtuel de l'emploi en mars;
- Soutien aux médecins vétérinaires diplômés hors Québec pour les rendre admissibles à pratiquer notamment en inspection des viandes en région;
- Un guide d'application de la télémédecine a été développé par l'OMVQ, qui encourage son utilisation, particulièrement dans les régions éloignées;
- Un projet pilote pour la télémédecine a été mis sur pied dans un abattoir par le MAPAQ.

En plus de ces actions, le MAPAQ appuie sans réserve le programme décentralisé de médecine vétérinaire à Rimouski et collabore avec le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) afin qu'il puisse se concrétiser le plus rapidement possible. Ce projet constitue un élément essentiel pour contrer la pénurie. En effet, ce programme permettra à terme de former annuellement 25 à 30 étudiants supplémentaires, tout en promouvant l'établissement de la relève en région.

Le MES est en effet en attente d'une réponse du Plan québécois des infrastructures (PQI). La nouvelle cohorte pourrait être accueillie à l'automne 2023.

Je tiens donc à vous réitérer l'appui du MAPAQ pour ce projet.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



André Lamontagne